

Le clap de fin pour la stérilisation sur le CHPM ... à qui le tour ?

Annoncée en fin de semaine dernière, la fermeture du [service de stérilisation](#) et son transfert vers Brest pour 2023 sonne comme un énième avertissement pour le CHPM.

Des nouveaux postes supprimés au bénéfice d'un regroupement sur un seul site.
Des emplois en moins contre des énièmes économies.

Lors de notre rencontre en juin dernier avec l'ARS, le discours était : « tout ce qui n'est pas de l'ordre du soin pur est amené à disparaître, pour se regrouper » telles sont les conséquences des GHT, simple outil d'économies.

L'avenir du laboratoire et de la pharmacie centrale s'assombrit, le laboratoire perd déjà l'analyse en lien avec BK, quant à la pharmacie, on peut aisément imaginer leur funeste projet d'une pharmacie centrale, en laissant des lieux de stockage sur les différents sites.

Les « GHT assure la rationalisation des modes de gestion par une mise en commun de fonctions ou par des transferts d'activités entre établissements » comme l'indique l'Article L6132-1 de la [LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016](#)

En **économie**, la rationalisation vise à **réorganiser** un processus, un groupe ou une entreprise afin d'accroître son **efficacité** économique ... tout est dit.

Depuis le début, la CGT a montré son rejet de cette loi instaurant les GHT et avait d'ailleurs voté contre au CTE. Les conséquences néfastes étaient prévisibles.

Combien de postes allons nous encore perdre ? Combien de services vont encore fermés ? Combien de lits supprimés inexorablement ? Tout ça pour quoi ? Pour des économies, éternelles économies .

Les seuls à pâtir de cette situation sont et seront les patients et les soignants... jusqu'à quand ?



En bref

La direction a annoncé l'arrivée d'Happytal, service de conciergerie au CHPM, cette start up promet d'apporter de la « douceur » mais son vrai business est l'optimisation de la facturation des chambres individuelles.

